

Déclaration UE de conformité

UNITEX SERVICE FRANCE SAS
Z.A de Milleure – Bois du Ban N°4
71480 LE MIROIR
France

Article : Filtration à sable 4m3/h Référence: 26644FR (Modèle SF90220-1)

La présente déclaration est établie sous notre seule responsabilité.

L'article en référence a été fabriqué conformément aux directives:

- basse tension (2014/35/UE),
- compatibilité électromagnétique (2014/30/UE)
- et RoHS (2011/65/UE du parlement européen et du conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).

L'objet de la présente déclaration est en conformité avec les normes harmonisées ci-dessous:

- EN 61000-3-2 : 2006+A1+A2 limites - Limites pour les émissions de courant harmonique.
- EN 61000-3-3 : 2008 limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel.
- EN55014-1 : 2006+A1+A2 Compatibilité électromagnétique - Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 1 : émission.
- EN55014-2 : 1997+A1+A2 Compatibilité électromagnétique. Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 2 : immunité.
- EN 60335-1 : 2012 Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 1 : exigences générales.
- EN 60335-2-41 : 2003+A1+A2 Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 2-41 : règles particulières pour pompes.
- EN 62233 Méthodes de mesure des champs électromagnétiques des appareils électrodomestiques et similaires en relation avec l'exposition humaine.

Fait à Le Miroir,

Le 06 Novembre 2018



UNITEX SERVICE (FRANCE) S.A.S
Z.A. de Milleure - Bois du Ban N° 4
71480 LE MIROIR

Emmanuel CHOULOT
Responsable Qualité INTEX France